

DECRET N° 96-241 DU 29 Mai 1996
portant nomination de Monsieur **DZANGA Julien**
en qualité de Conseiller aux Hydrocarbures et Mines

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu le Décret n° 82-595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le Décret n° 92-926 du 10 Novembre 1992 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n° 95-31 du 23 Janvier 1995 portant nomination du Ministre à la Présidence, Directeur de Cabinet du Président de la République ;

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **DZANGA Julien** est nommé Conseiller aux Hydrocarbures et Mines auprès du Président de la République.

Article 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 29 Mai 1996



Professeur Pascal LISSOUBA